

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: - (1999)
Heft: 3-4

Artikel: Résolutions du premier colloque de la relève suisse en histoire de l'art : Université de Lausanne, 10-12 avril 1997
Autor: Lüscher, Philippe / Mauron, Véronique / Radrizzani, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-873063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉSOLUTIONS DU PREMIER COLLOQUE
DE LA RELÈVE SUISSE EN HISTOIRE DE L'ART
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, 10-12 AVRIL 1997

Au printemps 1997 s'est tenu à l'Université de Lausanne *La soupe et les nuages*, premier colloque de la relève suisse en histoire de l'art. Lors de la table ronde qui a conclu les trois journées de la manifestation, les participant(e)s ont pris, en présence de représentant(e)s de l'Association suisse des historiens et historiennes de l'art (ASHHA), de l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA), des monuments historiques, des musées, du corps professoral, intermédiaire et étudiant des universités, les résolutions suivantes :

1. Enseignement secondaire supérieur

L'enseignement de l'histoire de l'art dans les établissements de l'enseignement secondaire supérieur, presque inexistant ou fortement menacé, doit être à tout prix introduit ou renforcé. De plus, cet enseignement doit être confié aux seul(e)s titulaires d'une licence ès histoire de l'art. Dans la prolongation des démarches entreprises dans ce sens en 1981 par l'ASHHA (cf. M. Stucky-Schürer, « Chances professionnelles de l'historien d'art », *Nos Monuments d'art et d'histoire*, n° 4, 1981, p. 511-518), l'assemblée réunie le 12 avril demande au président de l'ASHHA d'intervenir rapidement auprès de la conférence suisse des chefs des Départements de l'Instruction publique, pour défendre tant cet enseignement en faisant valoir son importance, que le statut professionnel des historiennes et historiens de l'art comme enseignant(e)s.

2. Enseignement universitaire. Premier cycle. Équivalences, mobilité

Les départements des universités suisses doivent unifier l'enseignement de l'histoire de l'art dans le cadre du premier cycle (Grundstudium). Seule la reconnaissance respective du premier cycle peut garantir la mobilité des étudiant(e)s et favoriser le passage, unanimement souhaité, d'une université à l'autre. L'assemblée demande aux professeurs d'histoire de l'art des universités suisses de se rencontrer dans les plus brefs délais pour réfléchir aux moyens de parvenir à une unification dans l'enseignement de base, et de permettre ainsi la mise en place d'un système d'équivalences. Elle demande également à l'ASHHA de jouer, le cas échéant, le rôle d'intermédiaire pour permettre à ces rencontres d'avoir lieu.

3. Deuxième et troisième cycles. Équivalences, mobilité. Licence ès lettres

Nombre de chercheurs/euses rencontrent d'inexplicables difficultés dans la reconnaissance de leurs diplômes au niveau national. L'assemblée souhaite rendre les Rectorats des universités suisses attentifs à ces difficultés. Elle leur demande de soutenir la mobilité des chercheurs/euses aux deuxième et troisième cycles, et notamment de respecter une élémentaire reconnaissance des diplômes des universités suisses, en particulier de la licence ès lettres.

4. Thèse de doctorat

La différence entre systèmes romands et alémaniques au niveau de la thèse de doctorat et de l'Habilitation est un problème crucial pour les jeunes chercheurs/euses suisses. L'assemblée demande aux universités suisses, et plus particulièrement aux Facultés des lettres des universités romandes de nommer des commissions de réflexion ad hoc (ou d'intervenir auprès d'éventuelles commissions déjà existantes pour qu'elles se réunissent). Ces commissions auront à charge de dresser un tableau des différents cursus académiques suisses et européens afin de mieux définir l'isolement ou la conformité des universités suisses ; elles consulteront aussi les jeunes chercheurs/euses sur cette question.

5. Corps intermédiaire. Temps de recherche. Mises au concours

Les jeunes chercheurs/euses engagé(e)s comme assistant(e)s dans les universités souffrent d'un manque critique de temps à consacrer à leur thèse. L'assemblée demande aux professeurs d'histoire de l'art de prendre en compte cette situation, et de faire leur possible pour l'améliorer. Elle demande aussi à la Fédération suisse des associations des corps intermédiaires des universités (FSACIU) d'évaluer le temps de recherche personnel des assistant(e)s dans le domaine des sciences humaines, dans le cadre d'une définition globale de leur statut. Elle demande d'autre part que les postes d'assistant(e) soient affiliés non aux chaires, mais aux sections. Enfin, elle demande que les postes soient systématiquement mis au concours, et que l'examen des candidatures se fasse en conseil de section.

6. FNRS/SNF. Bourses

La décision du Fonds national suisse de la recherche scientifique d'abaisser à 33 ans la limite d'âge pour l'obtention de bourses de chercheurs/euses débutant(e)s inquiète vivement l'assemblée, cette décision lui semblant aller à contre-courant de l'état de la relève, et de ses besoins effectifs. L'assemblée demande au FNRS de réfléchir à l'opportunité de maintenir sa décision en un moment où les prémisses qui la sous-tendent (rapidité des études, cursus structuré, etc.) ne sont de toute évidence pas encore en place.

7. Communication, échanges, site web

L'assemblée déplore l'absence d'un site web consacré à la recherche en histoire de l'art en Suisse. Elle demande à l'ASHHA de tout mettre en œuvre pour coordonner la réalisation de ce site, indispensable notamment pour maintenir le lien entre les jeunes chercheurs/euses, et combattre l'isolement dont souffre le plus grand nombre. Elle demande aussi à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSHS) de prendre en considération, dans le cadre de ses réflexions sur la réaffectation de la Banque de données des biens culturels suisses (DSK) cette nécessité d'une plate-forme d'échanges et d'informations sur l'enseignement et la recherche en histoire de l'art (banque de données des travaux en cours, offres d'emploi, bibliographie, groupe de

discussion, etc.; cf. *Rapport annuel 1996 de l'ASSHS*, p. 22 sq.).

8. *Prochains colloques*

L'assemblée décide de poursuivre son mouvement par la tenue régulière d'un colloque de la relève suisse en histoire de l'art, en variant les universités d'accueil; le prochain colloque aura lieu à Berne, en 1998.

Lausanne, mai 1997

Au nom des participant(e)s du colloque,
le comité d'organisation :
Philippe LÜSCHER, Véronique MAURON,
Dominique RADRIZZANI, Catherine RAEMY-BERTHOD,
Sylvie WUHRMANN